

### **Observations n°17 du 14 juin 2024 :**

Bonjour,

Habitante de l'Yonne, j'ai eu connaissance du projet solaire d'Aigremont. Etant favorable au développement des énergies renouvelables dans le département je souhaite apporter mon soutien à ce projet.

Cordialement

Mathilde Bordier

### **Observations n°18 du 14 juin 2024 :**

Madame la commissaire enquêtrice

Je vous prie de trouver ci-dessous, quelques observations concernant le projet de centrale photovoltaïque sur la commune d'Aigremont.

Tout d'abord, à la lecture des observations sur le site de la préfecture, on s'aperçoit que plusieurs personnes, dans ceux qui ont signé, appartiennent à l'association EPPS, qui elle-même a contribué. Les autres se contentent d'un commentaire anonyme, ce qui prouve le courage de leurs opinions.

J'habite un petit village situé non loin de Noyers, et je suis randonneur et passionné par la nature. Les énergies renouvelables ne me gênent pas, bien au contraire, et il n'est pas plus déplaisant de longer une centrale photovoltaïque, d'apercevoir des éoliennes, que de voir des pylônes électriques en place depuis longtemps et que personne ne critique. Est-t-on prêt à se passer d'électricité, quand tout le monde prône le tout électrique pour sortir des énergies fossiles ?

Sur l'étude du dossier :

Concernant la visibilité et la gêne éventuelle pour la circulation routière, il serait intéressant de planter des haies aux abords des 2 îlots en direction de Ste Vertu, afin que les automobilistes qui arrivent de Nitry ne soient pas éblouis ni surpris. Sur l'îlot N°1, une haie pourrait également être plantée sur la RD en direction d'Aigremont, qui amoindrirait le visuel de la centrale. Ces haies auraient une incidence écologique indéniable pour les oiseaux et la petite faune.

Concernant la menace pour la faune et la flore, la centrale photovoltaïque aura à mon avis un impact positif. En effet, les sols sont de mauvaise qualité, et les agriculteurs sont obligés de répandre en masse, engrais, pesticides, et autres traitements phytosanitaires qui polluent les sols et les nappes phréatiques. Avec les panneaux, cela permet de récupérer plus de 20 ha qui deviendront des terres bio. Actuellement, il n'y a pas de flore sur ces terrains, alors qu'après elle pourra se développer. Il en est de même pour les insectes, rongeurs qui périssent à cause des traitements. Après, avec la présence de moutons, d'autres insectes pourront s'installer, et attirer des oiseaux.

J'ai lu attentivement le chapitre sur les chiroptères, sur 6 points d'écoute, il y a eu une quinzaine d'individus repérés sur les terres concernées, ce qui est peu. Le massif boisé au sud-est devrait permettre d'en avoir beaucoup plus, mais les traitements réduisent la qualité de la chasse pour les chauves-

souris, et surtout la présence d'une ligne à haute tension qui longe la route et qui les empêche de traverser pour se rendre sur les parcelles. Je pense qu'elles sont beaucoup plus nombreuses à l'est du massif forestier.

Concernant le volet agriculture, en étudiant l'étude agricole disponible et l'étude pédologique des sols, on s'aperçoit que seulement 85% des sols sont classés en typesol 4, le reste étant en catégorie 3, ce qui correspond à de petites bandes de terrain, qui se trouve ou inséré ou en bord du périmètre. Il paraît logique de suivre le parcellaire au plus simple. Ce qui est plus inquiétant, en étudiant le dossier, c'est le rendement faible de ces terres, surtout pour l'agriculteur bio qui à mon avis risque de se retrouver en grosse difficulté avec le changement climatique. Même si 2024 est une année pluvieuse, il ne faut pas oublier les années précédentes et la sécheresse que nous avons subit les années précédentes. L'apport financier de la centrale peut sauver les exploitations agricoles concernées. De même, pour l'exploitation ovine, le fait d'avoir un endroit où mettre les moutons sous des ombrières par forte chaleur permet un bien-être animal indéniable, sans parler de la sécurité du troupeau qui ne risque pas l'attaque du loup.

Enfin, les retombées économiques pour la commune, et le département ne sont pas à ignorer et faciliteront les budgets.

Je suis donc tout à fait favorable à ce projet, et j'espère qu'il pourra voir le jour.

Sincères salutations

Patrick

### **Observations n°19 du 14 juin 2024 :**

Bonjour,

Je suis favorable à ce projet photovoltaïque qui permet à des familles d'agriculteurs de père en fils depuis des générations de diversifier leurs revenus et de garantir la survie de leur exploitation dans ces temps difficiles pour l'agriculture française.

Ce projet éco-responsable sur le plateau de Bourgogne basée sur des énergies vertes et sur de l'éco-pâturage ovin est une très bonne alternative lorsque les rendements agricoles sont faibles.

Camille Oliver

### **Observations n°20 du 14 juin 2024 :**

Monsieur,

Je tiens à vous faire de mon soutien à ce projet photovoltaïque sur le plateau de Bourgogne. Très sensible à l'avenir de notre planète et au devenir de l'agriculture française, je pense qu'il faut soutenir ces projets eco-responsables qui permettent à nos agriculteurs de diversifier leur revenu et de continuer leur exploitation.

Sans ces projets alternatifs, nos agriculteurs ne pourront plus continuer à travailler la terre et devront arrêter leur exploitation laissant nos campagnes en friche.

De plus, c'est une alternative au nucléaire.

Jean Jacques Oliver

### **Observations n°21 du 14 juin 2024 :**

Bonjour,

Je suis favorable pour ce projet photovoltaïque qui permet la diversification de production et des revenus pour les agriculteurs, maintien des agriculteurs en place qui ne peuvent plus vivre de leur activité céréalière.

Alda Esmery

Envoyé de mon iPhone